



Lot
et
Garonne

Le Verger à tulipes de Villebramar



CREN Aquitaine

En très forte régression en France, la Tulipe d'Agen se maintient dans le Sud-Ouest malgré d'importantes perturbations. Le département du Lot-et-Garonne possède actuellement les populations françaises les plus importantes. Avec quelques centaines de pieds en fleurs, le Verger de Villebramar constitue un site de grande valeur patrimoniale.



Habitats remarquables

⇒ Verger à pruniers



Flore remarquable

Tulipe d'Agen P
(*Tulipa agenensis*)
Scille
(*Scille sp.*)
Narcisse
(*Narcissus sp.*)
Açônis
(*Açônis sp.*)
...



Faune remarquable

Fort potentiel d'accueil pour des espèces remarquables telles que :

Chouette chevêche P
Pie-grièche écorcheur P

P : espèce protégée



Fabre P.

Localisation

Nord-Ouest du Lot-et-Garonne
35 km de Villeneuve-sur-Lot.

Commune

Villebramar (47380).

Superficie

1,63 hectare acquis par le CREN

Altitude

Etage collinéen : 125 m.

Type de milieu

Verger à tulipes d'Agen

Maîtrise foncière

Convention de gestion CREN Aquitaine / Propriétaire privé signée en 1995 (1,72 ha), puis acquisition par le CREN Aquitaine en 2005 (1,63 ha).

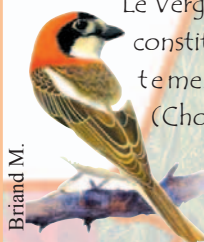
La Tulipe d'Agen, vestige de l'époque romaine

A l'origine, la **Tulipe d'Agen** aurait été introduite il y a plus de 2000 ans par les romains (tout comme sa proche cousine la Tulipe précoce) qui eux-mêmes l'auraient importée de l'Empire d'Orient. En France, on la rencontre encore en Aquitaine (surtout en Lot-et-Garonne et Gironde) et dans les régions Midi-Pyrénées et Provence-Alpes Côte d'Azur, où elle est en très forte régression. Cette plante bulbeuse haute de 25 à 40 cm, à tige simple et à fleur unique en forme de campanule, est souvent nommée "Œil de soleil" du fait de l'étoile jaune caractéristique dessinée au cœur de sa fleur. D'un superbe rouge écarlate, la Tulipe d'Agen apparaissait autrefois en mars/avril dans les champs et cultures et plus particulièrement dans les vergers et les vignes.

Aujourd'hui, elle se cantonne souvent sur des stations en bords de route et en lisière des cultures.

Le Verger de Villebramar, qui compte plusieurs centaines de pieds en fleurs chaque année, constitue l'un des derniers sites importants où elle est encore présente dans le département. De plus, ce type d'habitat est propice à l'accueil d'une avifaune remarquable (Chouette chevêche, Pie-grièche écorcheur, ...).

Parsemant autrefois les cultures traditionnelles, les trois tulipes sauvages du pays Lot-et-Garonnais (Tulipe d'Agen, Tulipe précoce et Tulipe sylvestre) sont aujourd'hui en voie d'extinction suite à la déprise agricole, à l'urbanisme, à la cueillette sauvage et aux pratiques agricoles modernes. Devenues rares et menacées sur l'ensemble du territoire français, elles bénéficient d'une protection à l'échelle nationale.



Brizard M.

Pie grièche
écorcheur



Tulipe d'Agen

Fabre P.

L'expérience et l'engagement d'un propriétaire

Objectifs de gestion

☞ Maintenir voire recréer le verger, en en valorisant les produits et en intégrant les actions dans une démarche de préservation des variétés anciennes.

☞ Maintenir l'intérêt patrimonial du verger en favorisant le développement des tulipes

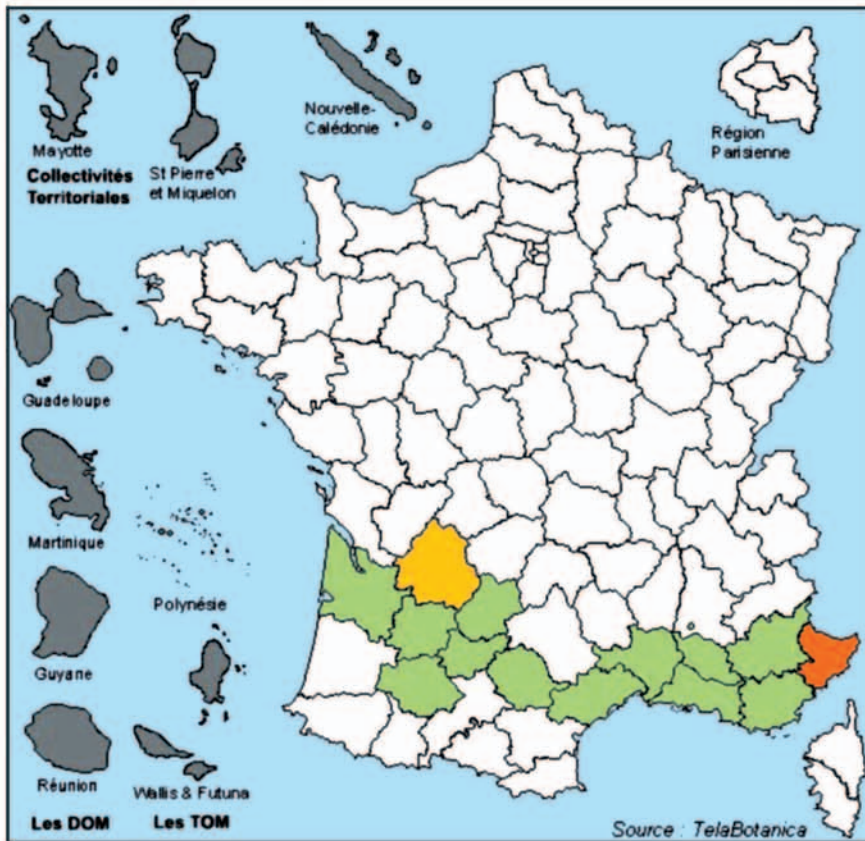
☞ Valoriser le site en informant et sensibilisant le public sur l'intérêt patrimonial des tulipes sauvages

Entretenu et préservé depuis plus de trente ans par l'ancien propriétaire, le Verger à Tulipes de Villebramar a fait l'objet en 1995 d'une convention de gestion signée avec le CREN Aquitaine, avant de lui être vendu en 2005, afin de pérenniser la protection des Tulipes. L'entretien du site est réalisé selon des méthodes de culture adaptées, inspirées des pratiques expérimentées par le propriétaire durant des décennies. Celui-ci continue d'ailleurs d'œuvrer en partenariat avec le CREN Aquitaine pour gérer et protéger le verger.

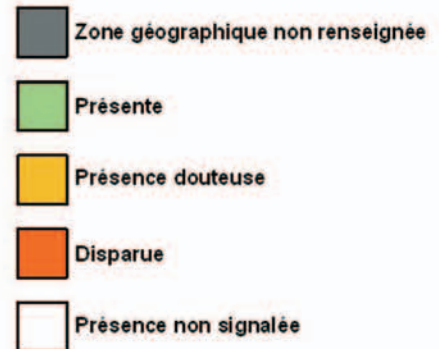
Élargir le "champ" de préservation...

Depuis 2005, un plan de gestion du site définit les mesures nécessaires au maintien du verger et de ses précieuses habitantes (période de travail du sol, usage modéré de produits phytosanitaires sélectionnés...). Grâce à des soins réguliers et au respect des techniques prescrites, la Tulipe d'Agen a pu se maintenir. Ce verger constitue donc un site phare quant à la préservation des tulipes sauvages dans le département. Un panneau pédagogique et un avis d'interdiction formelle de cueillette sensibilise le public à la forte vulnérabilité de l'espèce. Néanmoins, la fermeture physique du verger et son classement réglementaire s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour renforcer sa protection, au regard notamment des actes de vandalisme déjà constatés à plusieurs reprises sur le site..

Une étude réalisée par le CREN Aquitaine en 1997/98 a permis de recenser près de 60 sites agricoles à Tulipes sauvages, dont 50 de Tulipe d'Agen, sur lesquels une démarche de préservation similaire pourrait être envisagée. Une plaquette a été éditée, présentant les 3 tulipes sauvages du Lot-et-Garonne ainsi qu'un descriptif de l'action engagée à Villebramar. Depuis, la commune de Marmande a acheté une parcelle à Tulipe précoce, dont elle assure la gestion en partenariat avec le CREN Aquitaine. Cet engagement pourra inciter d'autres communes à participer aussi à la préservation des tulipes sauvages.



Carte de répartition de la Tulipe d'Agen



Contacts

CREN Aquitaine -Délégation Nord 05 53 81 39 57
Mél : delegation.nord@cren-aquitaine.fr

Accueil et visites

Site visitable uniquement sur rendez-vous

Site Internet : www.cren-aquitaine.fr



Direction régionale de l'Environnement
AQUITAINE



LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL

